

Les cas importés de coronavirus en hausse au Burundi

PANA, 28 septembre 2020 Bujumbura, Burundi - Les tests effectués dans la semaine du 21 au 27 septembre ont révélé 12 cas positifs au coronavirus (COVID-19) dont 10 importés, a-t-on appris, auprès du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA. D'après le porte-parole du ministère de la Santé, Dr Jean Bosco Girukwishaka, seuls 2 cas internes sont actuellement sous suivi médical au Burundi.

Concernant les cas récemment importés, 2 ont été détectés à l'aéroport international de Bujumbura parmi 10 de « SN Brussels », la compagnie aérienne belge, et 1 autre parmi 30 passagers de « Ethiopian Airlines », précise la même source. Les neuf autres cas importés ont été détectés aux frontières terrestres du Burundi avec la République démocratique du Congo (1), le Rwanda (1), l'Ouganda (1) et la Tanzanie (6), selon la même source. L'espace aérien Burundi est officiellement fermé au trafic depuis le mois de mars dernier et ne laisse passer que des vols humanitaires, diplomatiques et les vols cargos, dans le cadre des mesures préventives contre le coronavirus. Les frontières terrestres ont également été fermées au trafic, ne laissant filtrer que les convois organisés pour le retour d'exilés burundais des pays voisins. Les autorités sanitaires soutiennent que la pandémie a été « maîtrisée » à l'intérieur du pays, jamais question de cantonner les populations, contrairement au reste du monde. Le Burundi, près de 12 millions d'habitants pour 27.834 kilomètres carrés de superficie, a confirmé ses premiers cas positifs de la Covid-19, le 31 mars dernier. Il s'agissait de deux Burundais ayant voyagé à Dubaï (Emirats arabes unis) et à Kigali (Rwanda). Depuis cette date, 37.522 tests volontaires et gratuits ont été effectués, débouchant sur un bilan de 483 cas positifs, 472 guérisons pour un seul décès officiellement déclaré par le ministère de la Santé. Le taux de dépistage demeure néanmoins au Burundi où il n'est que de 31 pour 10.000 habitants, selon un rapport de situation sur la réponse à la pandémie due au coronavirus, publié le 24 septembre dernier par le ministère de la Santé. D'autres chiffres font état d'un taux exceptionnel de guérison de l'ordre de 95,86%, celui de létalité de 0,21% au Burundi où le Ministère de la Santé publique est la seule source autorisée à communiquer sur la pandémie.